

Dépister les risques psycho-sociaux

COFIL : Comprendre pour mieux prévenir et agir

Objectifs

- Comprendre les Risques Psycho-Sociaux, leurs formes, leurs causes et leurs conséquences.
- Repérer les signaux d'alerte individuels et collectifs
- 'appropriation des outils de diagnostic et d'analyse pour piloter une démarche structurée.
- Savoir réagir face à une situation de RPS en mobilisant les procédures internes et les acteurs appropriés.

Public et pré-requis

- Tout participant au Comité de Pilotage ou au groupe de travail RPS.
- Sans pré-requis.
- Groupe de 8 personnes maximum.

Déroulement

- Définitions et contexte
 - Risques Psycho-Sociaux, c'est quoi ?
 - Définition du stress intense chronique, violences internes et externes avec des notions de harcèlement moral, sexuel, discrimination...
- Enjeux
 - Obligations de l'employeur et des salariés (Art. L4121 et 4122 du CT) et les ANI.
 - Conséquences humaines (sur le salarié et les répercussions sur la structure).
 - Conséquences financières (coûts directs et indirects).
 - Conséquences juridiques (responsabilités civiles, pénales et jurisprudence).
- Les signes qui ne trompent pas
 - Les indicateurs RH.
 - Les signaux faibles et pathologies.
- La démarche d'évaluation des RPS
 - La démarche de prévention en plusieurs étapes selon les 26 facteurs Gollac et intégration dans le Document Unique.
 - Identifier les forces et les faiblesses de sa structure.
- Comment réagir
 - Procédure de signalement et de traitement de situations de RPS.
 - Entretien de clarification
 - Outils existants et à créer.
 - Différence entre entretiens et enquête.
- Rôle de chacun
 - Rôle des acteurs internes, communication et exemplarité.
 - Propositions d'actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire.
 - Mobilisation des acteurs externes.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Un autoquestionnement et un recueil des attentes sera envoyé avant la formation.
- Expositives avec diaporamas, docs INRS et ANACT, vidéos.
- Actives avec exercices pratiques sur les 26 facteurs de RPS, études de cas, DUERP et plan d'actions.
- Participatives lors d'échange de pratiques, brainstorming et quiz interactif.



Modalités

- 1 jour (7h).
- Date à définir.
- Tarifs et modalités sur demande, selon le lieu, qui devra être accessible aux PMR.



Validation

- Attestation de fin de formation mettant en évidence les compétences acquises.
- Quiz de fin de formation.
- Partage d'un lien WeTransfer.



Formateur.trice

Formateur.trice en prévention des risques professionnels dont les RPS (Risques Psycho-Sociaux) en appui d'une consultante IPRP en RPS, enquêtrice et médiatrice certifiée.